

# Augmentation de capital mars 2025

## Infos et Prospectus d'émission

Dominicé Swiss Property Fund communique les détails de sa nouvelle augmentation de capital de CHF 58.97 millions. Cette augmentation de capital permettra au fonds de renforcer sa capacité d'investissement, tout en poursuivant les travaux d'amélioration énergétique et les projets de valorisation du parc immobilier.

Le capital levé sera destiné à :

- Financer CHF 33 millions d'acquisitions sécurisées à Lausanne et CHF 35 millions en cours de finalisation sur le canton de Vaud.
- Renforcer notre capacité d'investissement pour soutenir des projets immobiliers clés, assurant ainsi une croissance et une création de valeur.
- Optimiser notre structure financière en maintenant un ratio d'endettement équilibré et stratégique.

Veuillez consulter le prospectus d'émission et le bulletin de souscription en cliquant [ici](#).

### Conditions de l'augmentation de capital

|   |  |
|---|--|
| Négoce officiel des droits de souscriptions | SIX Swiss Exchange   |
| Période de souscription                     | Du 12 mars au 21 mars 2025 à 12:00   |
| Rapport de souscription                     | 1 nouvelle part pour 9 parts actuelles détenues  |
| Prix d'émission                             | CHF 127.50 net par nouvelle part   |
| Libération / Cotation                       | 28 mars 2025   |
| Nombre potentiel de nouvelles parts         | 462'500 nouvelles parts au maximum   |
| Montant de l'augmentation de capital        | CHF 58.97 millions   |
| Direction de fonds                          | Solutions & Funds SA, Morges   |
| Banque dépositaire                          | Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  |
| Type d'émission                             | L'émission étant effectuée sur une base « best effort », c'est-à-dire sans prise ferme, les parts non souscrites ne seront pas émises et le montant de l'émission sera modifié en conséquence. |

### Nom, numéro de valeur et ISIN

|                         | Parts du fonds | Droits de souscription |
|-------------------------|----------------|------------------------|
| <b>Nom</b>              | DSPF           | DSPF1                  |
| <b>Numéro de valeur</b> | 21 575 152     | 141 816 265            |
| <b>ISIN</b>             | CH0215751527   | CH1418162652           |

## Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par email [ir@dominice.com](mailto:ir@dominice.com) ou par téléphone au **022 319 2080**.

## AVERTISSEMENT

Dominicé Swiss Property Fund (« Le Fonds ») est un fonds immobilier de droit suisse ouvert au public, au sens de la loi sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC), et il est coté en bourse.

Le présent document a été préparé par Dominicé & Co - Asset Management ("Dominicé & Co") dans l'unique but de fournir des informations générales. Ce document n'est pas juridiquement contraignant et ne constitue en aucun cas une offre, une invitation ou une recommandation d'acheter ou de vendre un produit, ni un conseil juridique ou fiscal. Les conditions du fonds sont susceptibles de changer. L'investisseur est prié de consulter le prospectus et les facteurs de risque y inclus avant de prendre la décision d'investir. Un investissement dans le fonds est spéculatif et implique des risques substantiels, y compris celui de la perte complète de son investissement.

LES PERFORMANCES HISTORIQUES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCES FUTURES. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être comprises comme étant une indication de performances futures. Un investissement peut s'apprécier ou se déprécier en fonction inter alia des risques de fluctuations du marché et des risques liés aux taux de change ou à tout autre changement prévisible ou imprévisible.

Dominicé & Co ne fournit aucune garantie, ni implicite ni expresse, quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations ou des opinions exprimées dans ce document. Les informations et opinions exprimées ici peuvent être modifiées en tout temps sans notification préalable.

Ce document ne doit pas être distribué ou utilisé, par une personne ou une entité, dans aucune juridiction dans laquelle la distribution ou l'utilisation serait contraire aux lois ou règlements en vigueur. Toute personne en possession de ce document a la responsabilité de s'informer de et de se conformer à toutes les lois et règlements applicables. Ni ce document ni aucune copie ne doivent être envoyés ou remis aux USA ou à une U.S. Person telle que définie par les lois applicables aux USA. Les « US Persons », y compris les citoyens US et les personnes domiciliées aux USA, n'ont pas le droit d'acquérir ou de détenir des parts du fonds.

Le fonds ne se définit pas comme un placement collectif durable, n'est pas géré de manière durable et n'est pas considéré comme une fortune collective se référant à la durabilité au sens de l'autorégulation de l'AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations par les fortunes collectives se référant à la durabilité.